

# **INSCRIPTION SAISON 2026-2027**

Le BBCVV possède des équipes Féminines et Masculines en basket 5x5 et 3x3, une école d'arbitrage et une section loisir. Pour les enfants nés en 2023 et avant.

## **Procédure d'inscription se fait en 3 étapes :**

Etape 1 : Préinscription : <https://inscriptions.clicktoclub.com?id=cy4fcbzz>

Etape 2 : Règlement après validation du coach

Etape 3 : Création de la licence en ligne

## **Assurance**

Nous vous conseillons fortement de prendre l'assurance A proposé par la FFBB, son coût est compris dans la cotisation.

Si votre choix d'assurance se porte sur une autre option que A ou N, son surcout est à ajouter au coût de la cotisation (Tarif 25/26 : Option A+ : 0,5 €, B = 4,3 €, B+ = 4,8 €).

Si vous ne prenez pas l'assurance proposée par la FFBB, veuillez fournir au club une attestation d'assurance au nom du joueur

## **Règlement de la cotisation**

Le règlement sera effectué après validation de l'entraîneur. Les informations pour le règlement seront envoyées par mail après l'étape 1.

Le Paiement se fera **en ligne via Hello Asso, Chèque à l'ordre du BBCVV, Espèces ou coupon** (à donner en main propre)

Possibilité de régler par chèque en 2 ou 3 fois. Le 1er sera encaissé à l'inscription, le 2nd et le 3ème en début de mois suivants.

## **Permanences d'inscription**

- Dimanche 21 juin de 10h à 12h au gymnase Richet
- Fête des associations les 5 et 6 septembre 26 parvis de l'Onde,
- Samedis 12, 19 et 26 septembre de 10h à 12h au gymnase Richet,

ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres du BBCVV à Vélizy Association

## **Aides possibles**

A retrouver sur notre site internet : [Aides financières existantes - Saison 26/27 - BBCVV](#)

Si vous avez droit à plusieurs aides, le reste à payer de la cotisation se fera par chèque ou espèce.



## **Création de la licence en ligne (Etape 3)**

Ouvrir le lien personnalisé reçu par mail après règlement et provenant de [IDF0078016@ffbb.com](mailto:IDF0078016@ffbb.com) en cliquant sur le bouton bleu "Formulaire E-Licence. N'hésitez pas à vérifier vos spams.

Prévoir en version numérique :

- Une photo d'identité récente du licencié
- Un certificat médical si nécessaire (voir rubrique dédiée)
- Carte d'identité pour les majeurs

## **Certificat médical**

Le certificat médical est obligatoire pour les joueurs majeurs, les joueurs nés en 2010, les joueurs surclassés et les mineurs présentant des problèmes de santé.

Un certificat médical doit préciser « apte à la pratique du basketball en compétition » et avoir moins de 6 mois. Un certificat vaut pour 3 saisons consécutives.

## **Reprise des entraînements**

Les entraînements débutent

- U5 : dimanche 13 septembre
- U7 & U9 : samedi 12 septembre
- U11 à adultes : mercredi 2 septembre

A partir du 26 septembre, seul les joueurs licenciés seront autorisés aux entraînements.

**En cas de problème lors de l'étape 1&2 : [claire.basketvelizy@gmail.com](mailto:claire.basketvelizy@gmail.com)**

**En cas de problème lors de l'étape 3 ou autres questions : [velizybasket@outlook.fr](mailto:velizybasket@outlook.fr)**